



COMMUNIQUE DE PRESSE

CARMAT obtient un financement mixte pouvant atteindre 17,5 M€ en tant que lauréat de l'accélérateur du Conseil Européen de l'innovation (EIC Accelerator)

Obtention d'une subvention de 2,5 M€ et d'investissements potentiels en fonds propres de 15 M€

Paris, le 19 décembre 2022 – 17h45 CET

CARMAT (FR0010907956, ALCAR, éligible PEA-PME), concepteur et développeur du cœur artificiel total le plus avancé au monde, visant à offrir une alternative thérapeutique aux malades souffrant d'insuffisance cardiaque biventriculaire terminale, annonce aujourd'hui qu'elle a été sélectionnée par le Conseil Européen afin d'intégrer son programme d'accélération ([EIC Accelerator](#)) qui distingue les entreprises les plus innovantes en Europe.

EIC Accelerator est un programme de financement destiné aux entreprises innovantes qui a pour ambition de soutenir la création de licornes européennes, en les aidant à mettre sur le marché des innovations de rupture.

A l'issue d'un processus d'évaluation très sélectif et rigoureux, le cœur artificiel Aeson® a été reconnu comme une innovation médicale de grande qualité visant à apporter une solution pertinente à un problème de santé publique dont les besoins non satisfaits sont importants.

A ce titre, CARMAT s'est vue attribuer l'enveloppe maximale possible dans la cadre de ce programme, à savoir une subvention non-dilutive de 2,5 M€, destinée notamment à accompagner l'industrialisation d'Aeson®, et un financement optionnel en fonds propres du fonds du Conseil Européen de l'innovation ([EIC Fund](#)), d'un montant de 15 M€, destiné en particulier à soutenir la commercialisation d'Aeson® en Europe. Les termes et conditions du financement optionnel en fonds propres seront précisés ultérieurement.

Stéphane Piat, Directeur Général de CARMAT, déclare : « *Nous sommes fiers et reconnaissants d'avoir été primés dans le cadre de ce programme prestigieux. La décision de l'EIC vient confirmer la très grande qualité et le fort potentiel de notre innovation, et nous donne accès à un financement substantiel pour soutenir notre développement. Je tiens à remercier toutes les équipes de CARMAT impliquées dans cet appel à projets exigeant, qui met une fois de plus en évidence l'urgence d'une solution innovante pour le traitement de l'insuffisance cardiaque biventriculaire avancée.* »

...

A propos de CARMAT

CARMAT est une société Medtech française qui conçoit, produit et commercialise le cœur artificiel Aeson®. La société ambitionne de faire d'Aeson® la première alternative à la transplantation cardiaque et apporter ainsi une solution thérapeutique aux patients souffrant d'insuffisance cardiaque biventriculaire avancée, confrontés au manque

notoire de greffons humains disponibles. Premier cœur artificiel physiologique au monde à être à la fois hautement hémocompatible, pulsatile et auto-régulé, Aeson® pourrait sauver chaque année des milliers de patients en attente d'une greffe cardiaque. Le dispositif offre aux patients qualité de vie et mobilité grâce au système d'alimentation externe ergonomique et portable, relié en permanence à la prothèse implantée. Aeson® est commercialement disponible dans l'indication de « pont à la transplantation » dans l'Union-Européenne et dans les autres pays qui reconnaissent le marquage CE. Aeson® est également actuellement évalué dans le cadre d'un essai clinique de faisabilité aux Etats-Unis. Fondée en 2008, CARMAT est implantée en région parisienne avec son siège social de Vélizy-Villacoublay et un site de production à Bois-d'Arcy. La société s'appuie sur les talents d'une équipe pluridisciplinaire de plus de 200 personnes hautement spécialisées. Elle est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (Mnémo : ALCAR / ISIN : FR0010907956).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.carmatsa.com et suivez-nous sur LinkedIn.

CARMAT
Stéphane Piat
Directeur Général

Pascale d'Arbonneau
Directrice Administrative et Financière
Tél. : 01 39 45 64 50
contact@carmatsas.com

Alize RP
Relations Presse

Caroline Carmagnol

Tél. : 06 64 18 99 59
carmat@alizerp.com

NewCap
Communication financière
et Relations Investisseurs

Dusan Oresansky
Quentin Massé

Tél. : 01 44 71 94 92
carmat@newcap.eu



Libellé : **CARMAT**
ISIN : **FR0010907956**
Mnémonique : **ALCAR**

•••

Avertissement

Le présent communiqué et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions CARMAT dans un quelconque pays. Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives de la société relatives à ses objectifs et perspectives. Ces déclarations prospectives reposent sur les estimations et anticipations actuelles des dirigeants de la société et sont soumises à des facteurs de risques et incertitudes tels que la capacité de la société à mettre en œuvre sa stratégie, le rythme de développement de la production et des ventes de CARMAT, le rythme et les résultats des essais cliniques en cours ou prévus, l'évolution technologique et de l'environnement concurrentiel, l'évolution de la réglementation, les risques industriels et tous les risques liés à la gestion de la croissance de la société. Les objectifs de la société mentionnés dans le présent communiqué pourraient ne pas être atteints en raison de ces éléments ou d'autres facteurs de risques et d'incertitude.

Les risques significatifs et spécifiques de la société sont ceux décrits dans son document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro D.22-0332. L'attention des lecteurs et investisseurs est toutefois attirée sur le fait que d'autres risques, inconnus ou qui ne sont pas considérés comme importants et spécifiques, peuvent ou pourraient exister.

Aeson® est un dispositif médical implantable actif commercialement disponible dans l'Union-Européenne et autres pays reconnaissant le marquage CE. Le cœur artificiel total Aeson® est destiné à remplacer les ventricules du cœur natif et est indiqué en tant que pont à la transplantation chez les patients souffrant d'insuffisance cardiaque biventriculaire terminale (classes Intermacs 1-4) qui ne peuvent pas bénéficier d'une thérapie médicale maximale ou d'un dispositif d'assistance ventriculaire gauche (LVAD) et qui sont susceptibles de bénéficier d'une transplantation cardiaque dans les 180 jours suivant l'implantation. La décision d'implantation et la procédure chirurgicale doivent être exécutées par des professionnels de santé formés par le fabricant. La documentation (manuel du clinicien, manuel du patient et livret d'alarmes) doit être lue attentivement pour connaître les caractéristiques d'Aeson® et les informations nécessaires à la sélection du patient et à une bonne utilisation (contre-indications, précautions, effets secondaires) d'Aeson®. Aux États-Unis, Aeson® est actuellement exclusivement disponible dans le cadre d'un essai clinique de faisabilité approuvé par la Food & Drug Administration (FDA).